



Avancée du programme PASCALINE en Rhône-Alpes : des premiers services disponibles pour les usagers et les professionnels de santé.

VENDREDI 6 MARS 2015

Le programme PASCALINE, conçu et piloté par l'Agence régionale de santé en Rhône Alpes, fait partie des 5 projets sélectionnés en septembre 2014 par le premier ministre dans le cadre du programme national « Territoire de soins numérique ».

Déployé d'ici 2017 sur un territoire situé entre l'Est de Lyon et Bourgoin-Jallieu (Isère), il vise à développer progressivement un ensemble de services innovants en santé pour améliorer le parcours des usagers et faciliter les échanges entre les professionnels.

Aujourd'hui des premiers services sont disponibles. Parmi eux, les « Référents parcours santé » qui présenteront leurs missions de « facilitateurs » lors d'une réunion publique, le mardi 10 mars prochain à Bron.

Le programme PASCALINE

visé à proposer des technologies et des services innovants à la population du territoire concerné ainsi qu'à tous les professionnels de santé.

De nouveaux outils numériques permettront à chacun d'avoir un accès simple à l'information qui le concerne, dans des conditions de sécurité et de confidentialité optimales.

L'enjeu est d'améliorer la capacité de l'utilisateur à être acteur de sa santé et de favoriser l'échange d'information entre les professionnels.

Il est aussi de venir en soutien des médecins généralistes dans l'accompagnement des parcours de santé complexes.



Une vidéo a été réalisée pour illustrer par un exemple, l'apport du programme PASCALINE.
Cliquez sur l'image pour la visionner

DES SERVICES DÉJÀ DISPONIBLES POUR LES USAGERS ET LES PROFESSIONNELS

▪ Des « référents parcours de santé », pour les usagers en difficulté

Ces nouveaux référents parcours de santé sont des professionnels « facilitateurs », à disposition des usagers en difficulté pour les orienter ou les accompagner, pour les aider à anticiper et à surmonter des difficultés liées à leur santé.

Leur méthode : rencontrer, écouter, informer, sensibiliser, soutenir, accompagner, etc.

Ils agissent avec elles, dans le respect de leur autonomie et de leur libre choix, pour faire émerger avec l'aide d'autres professionnels de santé spécialisés, les meilleures solutions, au bon moment, en réponse à leurs besoins.

▪ Pour les professionnels de santé des champs sanitaire, social, médico-social

Des outils pour faciliter leur pratique quotidienne et simplifier l'échange d'information, notamment entre l'hôpital et les médecins traitants sont dès à présent disponibles.



ZEPRA (Zéro échange papier en Rhône-Alpes) permet de dématérialiser les échanges entre professionnels quelle que soit sa profession, de manière simple, sécurisée et gratuite.

En pratique, le professionnel reçoit une alerte par e-mail, il se connecte sur la plateforme ZEPRA avec sa carte de professionnel, le document s'affiche à l'écran (compte-rendu d'hospitalisation, de consultation, résultat d'examen...).

MonSisra, en phase de test, permet l'intégration des échanges ZEPRA dans les logiciels des professionnels de ville.

Décliné, en version mobile, **MonSisra Mobile**, donne accès à ces documents lors des visites et déplacements.



Plus d'informations sur l'ensemble de l'offre du monde SISRA – Système d'information de santé en Rhône-Alpes sur www.sante-ra.fr

DE NOUVEAUX SERVICES À VENIR

Progressivement, de nouveaux services seront proposés aux usagers, tels qu'un dossier d'admission en maison de retraite en ligne, un carnet de vaccination électronique, un bouquet de services « Autonom@dom » pour favoriser le bien vieillir à domicile, etc.

Pour les professionnels, une **plateforme d'appui territoriale** avec un numéro d'appel leur permettra d'être accompagnés lorsqu'ils se retrouvent en difficulté, face à un patient en situation complexe. De façon plus générale, des services et outils sont en cours d'élaboration et construits avec l'ensemble des acteurs de santé pour qu'ils répondent au mieux à leurs besoins.

Pour plus d'informations sur PASCALINE, consultez le communiqué diffusé le 26 sept. 2014.



UNE RENCONTRE PUBLIQUE ORGANISÉE LE MARDI 10 MARS A BRON LES REFERENTS PARCOURS SANTE : PRESENTATION ET MISSIONS

Les *Référents parcours santé* sont des professionnels de l'accompagnement à la disposition des usagers en situation complexe. Leur mission consiste à favoriser le dialogue avec les associations et les professionnels de santé pour faire émerger les solutions adaptées à la problématique rencontrée par l'utilisateur.

Comment et dans quelles situations les solliciter ? Quelles sont leurs méthodes ?

Ils répondront à ces questions lors d'une **réunion publique organisée le mardi 10 mars de 17h30 à 19h à la Maison des Sociétés à Bron** (Espace Pistouri, salle Nénuphar, square Grimma). Participation gratuite, **inscription impérative** sur le site du CISS Rhône-Alpes.

CONTACT PRESSE

Amélie RUBIO
04 27 86 57 72
amelie.rubio@ars.sante.fr
PRESSE - 04 27 86 55 55

Le programme PASCALINE, un projet conduit en partenariat avec :

